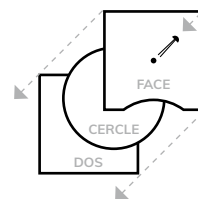


FABRIQUER VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN



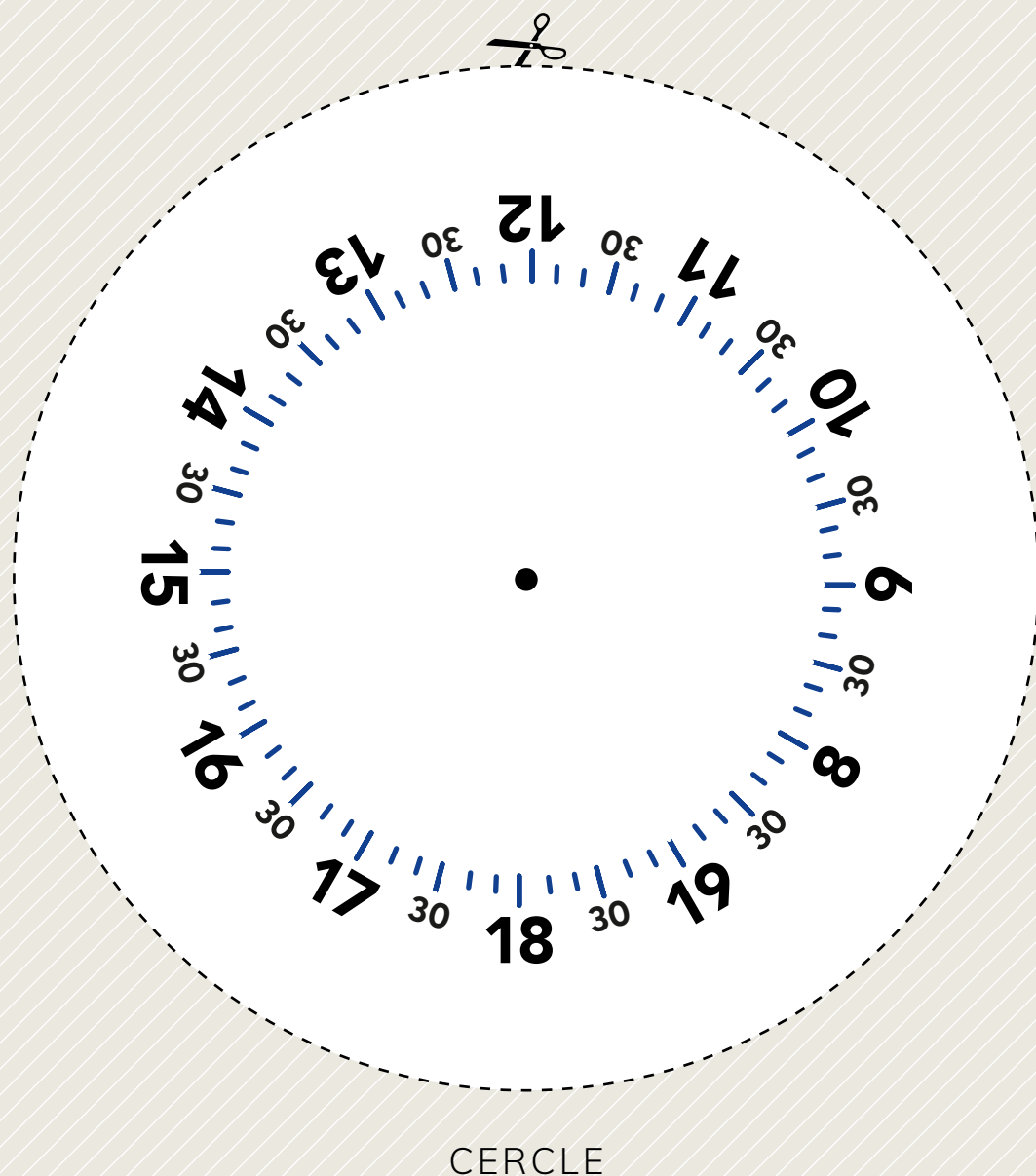
Afin de faciliter la rotation des véhicules sur les places « bleues », la Ville d'Albi met en œuvre le stationnement limité par disque. La durée de stationnement autorisée passe de 15 à 30 min.

Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer votre disque. Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

Il vous suffit :

- d'imprimer ces trois pages (FACE, CERCLE et DOS),
- de découper selon les pointillés,
- de percer un trou au centre, sur le repère,
- d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne.

Vous pouvez aussi agraffer les coins afin d'assurer la fixation du disque.



CERCLE

FABRIQUER VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN



FACE

FABRIQUER VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN



CIRCULATION • STATIONNEMENT • MOBILITÉS

PARTAGER LA VILLE NOUS FAIT AVANCER !

Rendez-vous sur mobilite.albi.fr

 COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS

 **Albi**
MA VILLE

DOS

LE CENTRE D'ALBI
VOUS APPARTIENT

 **Albi**
MA VILLE